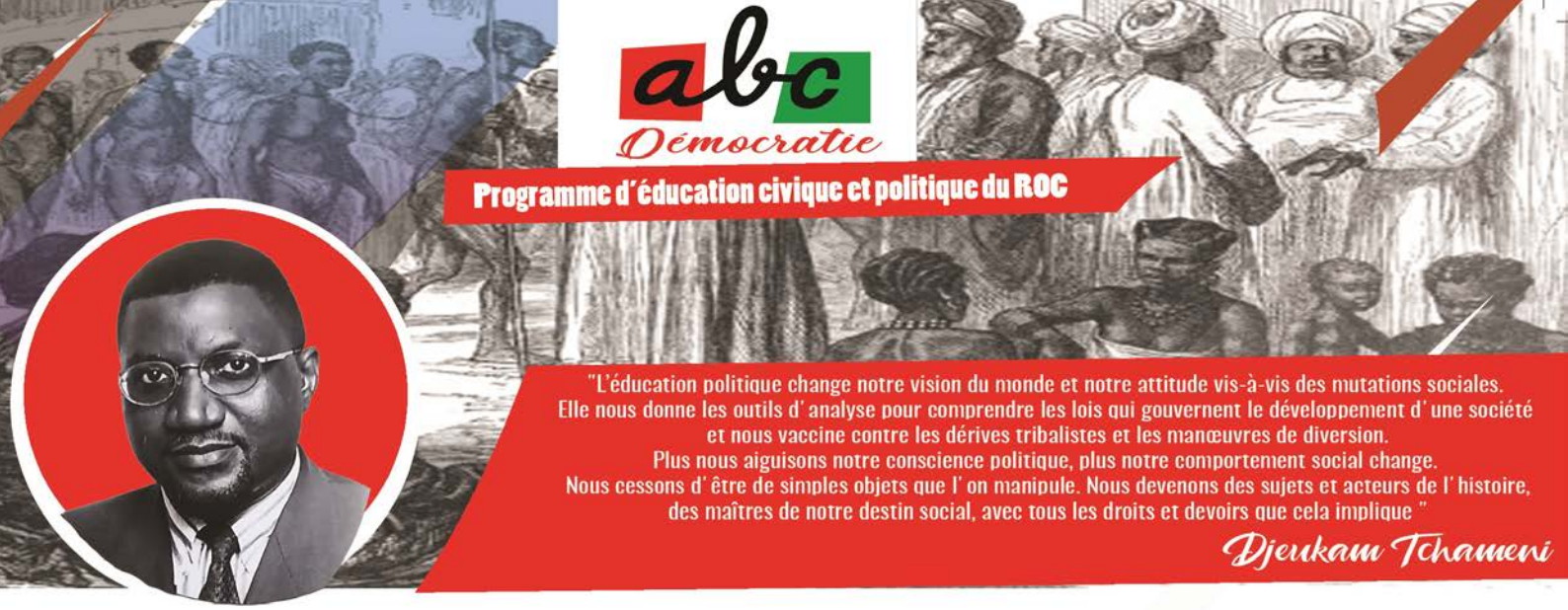


Leçon 17

La traite négrière arabo musulmane

Les Africains n'étaient pas seulement réduits en esclavage en Amérique, mais aussi en Afrique du Nord, au Moyen et Proche Orient, et en Asie.
La pratique a commencé des siècles avant que les esclavagistes européens ne déportent les Africains hors d'Afrique et s'est poursuivie bien après la fin de l'esclavage européen.

Cette traite est du fait des arabo-musulmans, et a commencé au VIIème siècle (plus précisément en l'an 652 au Darfour) pour se terminer officiellement au 20eme siècle, soit 13 siècles durant, alors que la traite européenne transatlantique a duré du 17ème au 18ème siècle. Ainsi donc les esclavagistes arabo-musulmans ont été les seuls à pratiquer cette traite du VIIème siècle au XVIème siècle, soit 1000 ans durant ; Entre le 7eme et le 20eme siècle, des chercheurs estiment à 28 millions le nombre d'Africains déportés par les arabo-musulmans en Afrique du Nord, en Europe, dans le Proche et Moyen Orient, en Inde et en Chine. Et 17 millions entre le 7eme siècle et le 16ème siècle, quand ils en avaient le monopole (avant l'entrée en scène des Européens) ; cette traite perdure encore au Darfour, en Libye et ailleurs.

Plus que la traite transatlantique, les Arabes ont razzié l'Afrique subsaharienne pendant 13 siècles sans interruption. La plupart des millions d'hommes qu'ils ont déportés ont presque tous disparu du fait des traitements inhumains, de l'infanticide et de la castration systématisée, pour qu'ils ne fassent souche dans le monde arabo-musulman.
Cette déportation des Africains en terres arabo-musulmanes était une véritable entreprise programmée « d'extinction ethnique par castration massive », puisque la presque totalité des déportés africains n'ont pas assuré de descendance du fait de cette castration.

Alors que deux africains sur 3 sur trois expédiés à travers l'Atlantique étaient des hommes, les proportions ont été inversées dans la traite arabo-

musulmane ; deux femmes pour chaque homme ont été réduites en esclavage par les musulmans.

Alors que le taux de mortalité des africains transportés à travers l'Atlantique était aussi élevé que 30%, le pourcentage d'africains mourant en transit sur le marché des esclaves transsaharien et est-africain était de 80 à 90%.

Alors que presque tous les africains expédiés à travers l'Atlantique étaient destinés à des travaux agricoles, la plupart des africains destinés au Moyen-Orient musulman l'étaient à des fins d'exploitation sexuelle comme concubines dans les harems et pour le service militaire (les eunuques).

Alors que de nombreux enfants sont nés d'africains réduits en esclavage dans les Amériques, les millions de leurs descendants sont aujourd'hui citoyens du Brésil et des États-Unis. Très peu de descendants des africains qui se sont retrouvés au Moyen-Orient ont survécu, alors que l'on dénombre plus de 70 millions d'afro descendants dans les Amériques.
Alors que la plupart des africains qui ont été déportés aux Amériques pouvaient se marier et fonder une famille, la plupart des hommes destinés au Moyen-Orient étaient castrés et la plupart des enfants nés de ces femmes étaient tués à la naissance.

Au moins 28 millions d'Africains ont été réduits en esclavage au Moyen-Orient musulman. Étant donné qu'au moins 80% des personnes capturées par les marchands d'esclaves musulmans seraient mortes avant d'atteindre les marchés aux esclaves, on pense que le nombre de morts de 1400 ans de raids d'esclaves arabes et musulmans en Afrique aurait pu atteindre 112 millions.

C'est là qu'il faut voir la différence entre les deux traites.

La traite arabo-musulmane est constituée de 2 traites :

1/ la première traite est la traite transsaharienne, qui a lieu à travers la région du Sahara, à travers la déportation des Africains de l'ouest vers les pays méditerranéens d'Afrique du Nord. Les razzias sont organisées par les tribus maures, les touareg et les berbères
Des grandes figures de résistance contre cette traite sont Soumangourou Kanté le roi du royaume Sosso et Sundjata Keita, fondateur de l'empire du Mali.

2/ la 2eme traite est la traite orientale, par la déportation des Africains de l'est et du centre vers le proche et moyen orient, et l'Asie.

Toutes ces razzias ont provoqué des déplacements et des regroupements forcés de population, des famines ou des changements de mode de vie des

populations africaines.

Parallèlement à cette traite, se faisait l'islamisation forcée des Africains.

Les pays d'Afrique du Nord comme l'Égypte et la Tunisie ont commencé à démanteler la traite des Africains à la fin du 19e siècle. Dans la péninsule arabique, l'esclavage n'a pris fin que dans les années 1960 et 1970. La Mauritanie a été le dernier pays à abolir l'esclavage en 1981, mais ne l'a criminalisé qu'en 2007. La pratique de l'esclavage y est encore courante, bien que niée par le gouvernement.

Pour en savoir plus:https://www.petit-fichier.fr/2014/06/20/le-genocide-voile/le-genocide-voile.pdf